



PRÉFET DU HAUT-RHIN

Direction départementale de la cohésion sociale  
et de la protection des populations

Service Jeunesse, Sport, Vie Associative, Égalité

## DÉPLOIEMENT DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL APPEL À CANDIDATURES – Équipe d'encadrement CAPITAINE DE COMPAGNIE ET ADJOINT (H et F)

### Description

Le capitaine de compagnie établit le lien avec l'équipe de direction et anime la compagnie, assisté d'un adjoint. Ce binôme est responsable de l'encadrement de la vie courante de la compagnie, composée de 5 maisonnées de 10 volontaires environ, dirigée par un tuteur. Il dirige l'action des tuteurs et résout les éventuelles difficultés rencontrées par la compagnie, notamment disciplinaires.

### Profil

- âgé de 25 ans ou plus ;
- titulaire du BAFD, d'un brevet d'état ou équivalence dans l'armée ou l'éducation nationale ;
- expérience confirmée dans l'encadrement d'un public adolescent.

### Lieux et dates

Séjours de cohésion du 21 juin au soir au 03 juillet 2020 à Wintzenheim et à Rouffach (présence permanente obligatoire durant cette période).

Une semaine de formation rémunérée est prévue dans la région du 14 au 17 avril (dates et lieu à confirmer).

### Rémunération prévue

80 € net par jour (+ hébergement et restauration pris en charge).

### Remarque

Chaque candidature fera l'objet d'un contrôle d'honorabilité conformément aux dispositions du code de procédure pénale : consultation du bulletin n°2 du casier judiciaire et du fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAISV).

**Merci d'adresser vos candidatures en joignant un CV  
pour le lundi 23 mars 2020 au plus tard, par courriel, à l'adresse suivante :**  
[snu@haut-rhin.gouv.fr](mailto:snu@haut-rhin.gouv.fr)

Cité administrative – Bât. C - 3 rue Fleischhauer – 68026 COLMAR CEDEX – ☎ 03 89 24 82 00 – 📠 03 89 24 82 01 – 📧 [ddcspp@haut-rhin.gouv.fr](mailto:ddcspp@haut-rhin.gouv.fr)

Pour toutes autres informations, consulter aussi 3939 allo service public (0.15 €/mn) et [www.haut-rhin.gouv.fr](http://www.haut-rhin.gouv.fr)

La DDCSPP met en œuvre un traitement automatisé d'informations nominatives. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces informations nominatives. Ce droit s'exerce auprès du service dont l'adresse figure en pied de page de ce document.